



CODEV du Gard rhodanien
Commission Services et Cadre de vie
du 28 septembre 2022 à 19 heures
salle de réunion Office des entreprises

Présents :

Julien FEJA, Président

Anne-Marie ROUQUAIROL, Vice-présidente

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Agnès BOIS, Pascale CAUSIER, Olivier DONY, Pascal GERTOSIO, Elodie KLEIN

Absents excusés : Natacha BEN SAID, François GIRAUD, Franck LAURENT,

Absents : Rodolphe BOUMAZA, Philippe BROCHE, Patrice COLENSON, Jean-Louis COUNIL,
Laurent GAUTIER, Thierry PERRIN

En préambule, Martine DELAUNAY informe les membres de la commission des modifications intervenues au sein du CODEV. Une nouvelle liste des membres de cette commission est jointe en annexe.

1- Mise en place de groupes de travail :

Lors de la dernière commission, il a été proposé de créer 3 groupes de travail :

- o Sécurité et solidarités
- o Culture, patrimoine, sport et jeunesse
- o Santé

Face au nombre relativement faible de membres de la commission, il est proposé de n'en créer que 2 comme suit :

- o **Sécurité, Santé et Solidarités**
 - Désert médical
 - CISPD
 - Problème des pharmacies de garde

- o **Culture, patrimoine, sport et jeunesse**
 - Piscine
 - Culture et tourisme
 - Valorisation des friches industrielles (recherche des propriétaires)
 - Relance du musée archéologique
 - Projet de la Valbonne
 - Médiation Reggae/Bagnols plage
 - Mémorial harkis
 - Label Pays d'art et d'histoire

Un mail sera adressé aux membres de la commission pour leur demander de se positionner dans un de ces groupes de travail.

2- Suites à donner à la délibération du conseil communautaire du 27 juin dernier concernant la saisine suivante : lutter contre les déserts médicaux

Afin de préparer les réponses à donner à la saisine du Conseil communautaire, les pistes de réflexion suivantes sont évoquées :

- Création de maison médicale
- Spécialités manquantes à l'hôpital
- Film : la grande séduction (à regarder pour nous donner des idées)
- Rencontrer la coordo santé de l'agglomération

3- Questions diverses :

Le projet d'aménagement de la Chartreuse de Valbonne a été identifié comme un sujet important au titre du patrimoine local, aussi bien architectural qu'environnemental.

Une concertation préalable ayant été lancée, il est proposé d'organiser une réunion spécifique sur ce sujet, en visioconférence, le mardi 11 octobre à 18 heures 30. Les documents relatifs à cette concertation sont joints en annexe.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 heures 15.